

NOTICE

Boîte contenant 3 pipettes

Boîte contenant 6 pipettes

1. Nom du médicament vétérinaire

FRONTLINE COMBO LINE CAT, 50,00 mg/60,00 mg, solution pour spot-on pour chats et furets

2. Composition

Chaque pipette de 0,5 ml contient :

Substances actives :

Fipronil..... 50,00 mg
(S)-méthoprene..... 60,00 mg

Excipients :

Butylhydroxyanisole (E320)..... 0,10 mg
Butylhydroxytoluène (E321)..... 0,05 mg

Solution pour spot-on claire et ambrée.

3. Espèces cibles

Chats, furets.

4. Indications d'utilisation

Chez les chats :

Contre les infestations par les puces seules ou les infestations mixtes par les puces et tiques et/ou poux broyeurs.

- Élimination des puces (*Ctenocephalides* spp.). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes pendant 6 semaines après application.
- Élimination des tiques (*Ixodes ricinus*, *Dermacentor variabilis*, *Rhipicephalus sanguineus*). Le médicament vétérinaire a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste jusqu'à 2 semaines (basé sur des données expérimentales).
- Élimination des poux broyeurs (*Felicola subrostratus*).

Chez les furets :

Contre les infestations par des puces seules ou des infestations mixtes par des puces et des tiques.

- Élimination des puces (*Ctenocephalides* spp.). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes.
- Élimination des tiques (*Ixodes ricinus*). Le médicament vétérinaire a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste (selon les données expérimentales) 4 semaines.

5. Contre-indications

En l'absence de données disponibles, ne pas utiliser chez les chatons de moins de 8 semaines et/ou pesant moins de 1 kg. Ne pas utiliser chez les furets de moins de 6 mois.

Ne pas utiliser chez les animaux malades (ex. maladies systémiques, fièvre) ou convalescents.
Ne pas utiliser chez les lapins, car des effets secondaires parfois létaux pourraient avoir lieu.
En l'absence d'études l'utilisation de ce médicament vétérinaire n'est pas recommandée chez les espèces non-cibles.
Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

6. Mises en gardes particulières

Aucune donnée évaluant l'effet d'un bain ou d'un shampooining sur l'efficacité du médicament vétérinaire chez le chat et le furet n'est disponible. Cependant, sur la base des informations disponibles chez les chiens shampoïnés à partir de 2 jours suivant l'application du médicament vétérinaire, il n'est pas recommandé de baigner les animaux dans les deux jours qui suivent l'application du médicament vétérinaire.

Des tiques peuvent occasionnellement rester fixées. Pour cette raison, la transmission des maladies infectieuses ne peut pas être complètement exclue si les conditions sont défavorables.

Les puces de l'animal infestent souvent le panier, la zone de couchage et les zones régulières de repos comme les tapis et les canapés. En cas d'une infestation massive, au début des mesures de contrôle, ces endroits devront être traités, avec un insecticide adapté et aspirés régulièrement. Les autres animaux vivant dans le même ménage doivent également être traités avec un médicament vétérinaire approprié.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Eviter le contact avec les yeux de l'animal.

Il est important de veiller à appliquer le médicament vétérinaire sur une zone où l'animal ne peut pas se lécher et de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux.

La toxicité potentielle du produit pour les chatons de moins de 8 semaines d'âge en contact avec une chatte traitée n'est pas documentée. Une attention particulière devrait être de mise dans ce cas.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Ce médicament vétérinaire peut provoquer une irritation des muqueuses, de la peau et des yeux. Donc éviter le contact du médicament vétérinaire avec la bouche, la peau et les yeux.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux fipronil, (S)-méthoprene, ou à l'alcool devraient éviter le contact avec le médicament vétérinaire. Eviter que le contenu ne vienne en contact avec les doigts. Si cela se produisait, se laver les mains avec de l'eau et du savon.

En cas d'exposition accidentelle avec les yeux, rincer avec précaution avec de l'eau pure.

Se laver les mains après application.

Les animaux traités ne devraient pas être manipulés et les enfants ne devraient pas être autorisés à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Voir rubrique « Précautions particulières d'élimination ».

Gestation et lactation :

Le médicament vétérinaire peut être utilisée chez le chat pendant la gestation. Pour le traitement durant la période de lactation, voir ci-dessus.

À n'utiliser qu'après évaluation bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable chez les furets.

Surdosage :

Ne pas surdoser.

Le risque de provoquer des effets secondaires peut cependant augmenter dans le cas de surdosage (voir rubrique « Effets indésirables »).

Chats :

Aucun effet indésirable n'a été mis en évidence dans les études de tolérance chez les chats et chatons de 8 semaines et plus et ayant un poids d'environ 1 kg traités tous les mois pendant 6 mois à 5 fois la dose recommandée.

Quelques démangeaisons peuvent apparaître suite au traitement.

Un surdosage du médicament vétérinaire peut provoquer une apparence collante du poil au site d'application. Cependant, dans ce cas, les signes disparaîtront dans les 24 heures suivant l'application.

Furets :

Chez les furets de 6 mois et plus traités toutes les 2 semaines pendant quatre traitements, à 5 fois la dose recommandée, une perte de poids a été observée chez quelques animaux.

7. Effets indésirables

Chats et furets :

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :

Réactions au site d'application¹ (desquamation de la peau, perte de poils, démangeaison, rougeur).

Démangeaisons généralisées ou perte de poils.

Hypersalivation², vomissements.

Symptômes neurologiques³ (sensibilité accrue de la peau, dépression).

¹ Transitoires

² En cas de léchage, une brève période d'hypersalivation due à la nature de l'excipient peut être observée.

³ Réversibles

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : {détails relatifs au système national}.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Usage spot-on.

Un sous-dosage peut entraîner une utilisation inefficace et favoriser le développement d'une résistance.

La dose minimale est de 5 mg/kg de poids corporel de fipronil et de 6 mg/kg de poids corporel de (S)-méthoprène, ce qui correspond à une pipette de 0,5 ml par chat.

En l'absence d'études de sécurité, l'intervalle minimal de traitement est de 4 semaines.

La dose est de 50 mg de fipronil et de 60 mg de (S)-méthoprène par furet, ce qui correspond à une pipette de 0,5 ml par furet. En l'absence d'études de sécurité portant sur un intervalle de traitement plus court, le minimum d'intervalle de traitement est de 4 semaines.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Mode d'administration : voir l'emballage extérieur.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C. À conserver dans l'emballage d'origine.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car fipronil et (S)-méthoprène pourraient mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le médicament vétérinaire ou avec des récipients vides.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V446906 (copolymère polyacrylonitrile-acrylate de méthyle / enveloppe en PP)

BE-V573057 (PE / éthylène alcool vinylique / PE / PP / copolymère d'oléfine cyclique / enveloppe en PP)

Plaquette thermoformée de 1 pipette de 0,5 ml.

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 3 pipettes de 0,5 ml.

Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 3 pipettes de 0,5 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Avril 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23
1050 Bruxelles
Tel: + 32 2 773 34 56

Fabricant responsable de la libération des lots :

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS
4 chemin du Calquet
31000 Toulouse (France)

17. Autres informations

Pharmacodynamiques :

Le fipronil tue les puces dans les 24 heures, les tiques et les poux dans les 48 heures suivant l'exposition.

NOTICE

Carte blister contenant 1 pipette

1. Nom du médicament vétérinaire

FRONTLINE COMBO LINE CAT, 50,00 mg/60,00 mg, solution pour spot-on pour chats et furets

2. Composition

Chaque pipette de 0,5 ml contient :

Substances actives :

Fipronil..... 50.00 mg
(S)-méthoprène..... 60.00 mg

Excipients :

Butylhydroxyanisole (E320)..... 0.10 mg
Butylhydroxytoluène (E321)..... 0.05 mg

Solution pour spot-on claire et ambrée.

3. Espèces cibles

Chats, furets.

4. Indications d'utilisation

Chez les chats :

Contre les infestations par les puces seules ou les infestations mixtes par les puces et tiques et/ou poux broyeurs.

- Élimination des puces (*Ctenocephalides* spp.). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes pendant 6 semaines après application.
- Élimination des tiques (*Ixodes ricinus*, *Dermacentor variabilis*, *Rhipicephalus sanguineus*). Le médicament vétérinaire a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste jusqu'à 2 semaines (basé sur des données expérimentales).
- Élimination des poux broyeurs (*Felicola subrostratus*).

Chez les furets :

Contre les infestations par des puces seules ou des infestations mixtes par des puces et des tiques.

- Élimination des puces (*Ctenocephalides* spp.). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes.
- Élimination des tiques (*Ixodes ricinus*). Le médicament vétérinaire a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste (selon les données expérimentales) 4 semaines.

5. Contre-indications

En l'absence de données disponibles, ne pas utiliser chez les chatons de moins de 8 semaines et/ou pesant moins de 1 kg. Ne pas utiliser chez les furets de moins de 6 mois.

Ne pas utiliser chez les animaux malades (ex. maladies systémiques, fièvre) ou convalescents.

Ne pas utiliser chez les lapins, car des effets secondaires parfois létaux pourraient avoir lieu.
En l'absence d'études l'utilisation de ce médicament vétérinaire n'est pas recommandée chez les espèces non-cibles.
Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

6. Mises en gardes particulières

Aucune donnée évaluant l'effet d'un bain ou d'un shampooining sur l'efficacité du médicament vétérinaire chez le chat et le furet n'est disponible. Cependant, sur la base des informations disponibles chez les chiens shampooinés à partir de 2 jours suivant l'application du médicament vétérinaire, il n'est pas recommandé de baigner les animaux dans les deux jours qui suivent l'application du médicament vétérinaire.

Des tiques peuvent occasionnellement rester fixées. Pour cette raison, la transmission des maladies infectieuses ne peut pas être complètement exclue si les conditions sont défavorables.

Les puces de l'animal infestent souvent le panier, la zone de couchage et les zones régulières de repos comme les tapis et les canapés. En cas d'une infestation massive, au début des mesures de contrôle, ces endroits devront être traités, avec un insecticide adapté et aspirés régulièrement. Les autres animaux vivant dans le même ménage doivent également être traités avec un médicament vétérinaire approprié.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Eviter le contact avec les yeux de l'animal.

Il est important de veiller à appliquer le médicament vétérinaire sur une zone où l'animal ne peut pas se lécher et de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux.

La toxicité potentielle du produit pour les chatons de moins de 8 semaines d'âge en contact avec une chatte traitée n'est pas documentée. Une attention particulière devrait être de mise dans ce cas.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Ce médicament vétérinaire peut provoquer une irritation des muqueuses, de la peau et des yeux. Donc éviter le contact du médicament vétérinaire avec la bouche, la peau et les yeux.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux fipronil, (S)-méthoprene ou à l'alcool devraient éviter le contact avec le médicament vétérinaire. Eviter que le contenu ne vienne en contact avec les doigts. Si cela se produisait, se laver les mains avec de l'eau et du savon.

En cas d'exposition accidentelle avec les yeux, rincer avec précaution avec de l'eau pure.

Se laver les mains après application.

Les animaux traités ne devraient pas être manipulés et les enfants ne devraient pas être autorisés à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Voir rubrique « Précautions particulières d'élimination ».

Gestation et lactation :

Le médicament vétérinaire peut être utilisée chez le chat pendant la gestation. Pour le traitement durant la période de lactation, voir ci-dessus.

À n'utiliser qu'après évaluation bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable chez les furets.

Surdosage :

Ne pas surdoser.

Le risque de provoquer des effets secondaires peut cependant augmenter dans le cas de surdosage (voir rubrique « Effets indésirables »).

Chats :

Aucun effet indésirable n'a été mis en évidence dans les études de tolérance chez les chats et chatons de 8 semaines et plus et ayant un poids d'environ 1 kg traités tous les mois pendant 6 mois à 5 fois la dose recommandée.

Quelques démangeaisons peuvent apparaître suite au traitement.

Un surdosage du médicament vétérinaire peut provoquer une apparence collante du poil au site d'application. Cependant, dans ce cas, les signes disparaîtront dans les 24 heures suivant l'application.

Furets :

Chez les furets de 6 mois et plus traités toutes les 2 semaines pendant quatre traitements, à 5 fois la dose recommandée, une perte de poids a été observée chez quelques animaux.

7. Effets indésirables

Chats et furets :

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :

Réactions au site d'application¹ (desquamation de la peau, perte de poils, démangeaison, rougeur).

Démangeaisons généralisées ou perte de poils.

Hypersalivation², vomissements.

Symptômes neurologiques³ (par exemple : sensibilité accrue de la peau, dépression).

¹ Transitoires

² En cas de léchage, une brève période d'hypersalivation due à la nature de l'excipient peut être observée.

³ Réversibles

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : {détails relatifs au système national}.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Usage spot-on.

Un sous-dosage peut entraîner une utilisation inefficace et favoriser le développement d'une résistance. La dose minimale est de 5 mg/kg de poids corporel de fipronil et de 6 mg/kg de poids corporel de (S)-méthoprène, ce qui correspond à une pipette de 0,5 ml par chat.

En l'absence d'études de sécurité, l'intervalle minimal de traitement est de 4 semaines.

La dose est de 50 mg de fipronil et de 60 mg de (S)-méthoprène par furet, ce qui correspond à une pipette de 0,5 ml par furet. En l'absence d'études de sécurité portant sur un intervalle de traitement plus court, le minimum d'intervalle de traitement est de 4 semaines.

9. Indications nécessaires à une administration correcte**Mode d'administration :**

Tenir la pipette droite. Tapoter la partie étroite de la pipette pour s'assurer que son contenu reste dans la partie large de la pipette. Casser l'embout d'un geste sec en direction du dos de la pipette. Ecarter les poils au niveau du dos de l'animal, à la base du cou entre les omoplates, jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'embout de la pipette sur la peau et presser la pipette plusieurs fois afin de vider totalement son contenu sur la peau en un point.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C. À conserver dans l'emballage d'origine.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car fipronil et (S)-méthoprène pourraient mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le médicament vétérinaire ou avec des récipients vides.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V446906 (copolymère polyacrylonitrile-acrylate de méthyle / enveloppe en PP)

BE-V573057 (PE / éthylène alcool vinylique / PE / PP / copolymère d'oléfine cyclique / enveloppe en PP)

Plaquette thermoformée de 1 pipette de 0,5 ml.

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 3 pipettes de 0,5 ml.

Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 3 pipettes de 0,5 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Avril 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23
1050 Bruxelles
Tel: + 32 2 773 34 56

Fabricant responsable de la libération des lots :

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS
4 chemin du Calquet
31000 Toulouse (France)

17. Autres informations

Pharmacodynamiques :

Le fipronil tue les puces dans les 24 heures, les tiques et les poux dans les 48 heures suivant l'exposition.